

PRESTATIONS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES AGENTS CONTRACTUELS



2 jours (à titre indicatif)

MALADIE, INVALIDITÉ, ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE

Destinée aux responsables et gestionnaires des services RH/paie des établissements publics, animée par une consultante experte en statut de la fonction publique et en lien direct avec la dernière actualité sociale, cette nouvelle formation offre une vue complète de la protection sociale des agents contractuels de droit public : bénéficiaires, conditions d'attribution des prestations de sécurité sociale suite à maladie, invalidité, accident...

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

LES AGENTS CONCERNÉS

- › Organisation de la sécurité sociale et assujettissement au régime général
- › La notion de contractuel : de droit public ou de droit privé
- › Les différents congés pour raison de santé des agents contractuels

RÈGLE DE CALCUL DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ET PENSIONS

- › Maladie
 - conditions d'ouverture du droit aux prestations maladie
 - principe de calcul des indemnités journalières : du brut au net
 - gestion des arrêts de travail : attestation de salaire ou DSN ? Le passage en paye
 - temps partiel thérapeutique : nouvelles conditions d'attribution, calcul suite au décret du 20 août 2019
 - situation de l'agent vis à vis de l'employeur : nouvelles règles du temps partiel thérapeutique
 - affections de longue durée : rappel des cas d'attribution
 - cumul des indemnités journalières de sécurité sociale avec d'autres indemnités

Cas pratique : calcul d'indemnités journalières

- › Invalidité
 - rappel des notions d'invalidité, inaptitude, incapacité
 - conditions d'ouverture du droit, conditions d'attribution
 - reprise d'activité d'un invalide : amélioration des règles de cumul
 - catégories d'invalidité
 - passage de l'invalidité à la retraite : maintien sous conditions de la pension jusqu'à l'âge du taux plein
- › Maternité, paternité et accueil de l'enfant, adoption
 - conditions d'ouverture de droit
 - indemnisations : modification du calcul des indemnités journalières
 - congé pathologique
 - congé de paternité et d'accueil de l'enfant : l'allongement et le fractionnement du congé
- › Accidents du travail, trajet, maladie professionnelle
 - indemnisation : calcul des indemnités journalières
 - attestation de salaire, DSN
 - temps partiel thérapeutique : nouvelles règles
 - taux d'incapacité et départ à la retraite

Étude de cas concrets à partir d'exemples apportés par les participants

OBJECTIFS

- Préciser les principales prestations de sécurité sociale dont peuvent bénéficier les agents contractuels.
- Connaître l'articulation du régime général de la sécurité sociale avec les derniers textes applicables à la fonction publique et les dernières évolutions en matière de gestion des agents contractuels..
- Informer les agents contractuels sur le régime général et le droit social.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Toutes les précisions sur la protection sociale des agents contractuels de droit public
- Des précisions d'expert sur un sujet rarement évoqué et peu documenté : le droit comparé entre régime général et régime statutaire
- Une approche pragmatique du sujet à travers l'étude des documents et exemples des participants

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables ou gestionnaires des services RH/paie chargés de la gestion de l'absentéisme et/ou des agents contractuels, responsables de services médicaux
Destinée aux responsables et gestionnaires des services RH/paie des établissements publics, animée par une consultante experte en statut de la fonction publique et en lien direct avec la dernière actualité sociale, cette nouvelle formation offre une vue complète de la protection sociale des agents non titulaires de droit public : bénéficiaires, conditions d'attribution des prestations de sécurité sociale suite à maladie, invalidité, accident, maladie professionnelle...

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YECL
Formacode : 33024 / 13041
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.